

**Desjardins Société de placement annonce des propositions de changement
pour le Fonds Desjardins Environnement**

Montréal, le 2 avril 2015 – Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire des Fonds Desjardins (le « gestionnaire »), annonce qu'il demandera l'approbation des porteurs de parts du Fonds Desjardins Environnement (le « Fonds »), relativement à des changements qu'il propose d'apporter à l'objectif de placement du Fonds.

Proposition de changement à l'objectif de placement

Il est proposé que l'objectif de placement du Fonds soit modifié pour se lire comme suit :

- L'objectif de ce Fonds est de procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable en mettant l'emphase sur les facteurs environnementaux.

Les changements proposés à l'objectif de placement du Fonds ont pour but de réduire les impacts environnementaux des décisions de placement dans le portefeuille du Fonds. Pour ce faire, l'importance des sociétés extractives, c'est-à-dire les sociétés minières, pétrolières et gazières, dans le portefeuille du Fonds, sera diminuée. Considérant l'importance de ces sociétés dans le marché boursier canadien, le gestionnaire propose d'élargir la portée géographique de l'objectif de placement d'une dimension canadienne à une dimension mondiale. Cela permettra d'assurer une diversification adéquate des actifs en portefeuille tout en réduisant l'exposition aux ressources naturelles.

À la suite de ces changements, s'ils sont approuvés, le nom du Fonds sera modifié pour refléter le nouvel objectif de placement ainsi que l'approche d'investissement responsable du Fonds. Parallèlement à cette démarche, le gestionnaire nommera Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« DGIA ») en charge de la gestion du portefeuille des titres du Fonds.

Il est prévu que l'assemblée de porteurs de parts pour approuver ces changements se tienne le 27 mai 2015. S'ils sont approuvés, les changements à l'objectif de placement du Fonds seront effectués en juin 2015.

Le gestionnaire se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre des changements annoncés, ou de l'un ou plusieurs d'entre eux, ou de ne pas effectuer ces changements.

Créé en 1990, le Fonds Desjardins Environnement a été le premier fonds communs de placement en investissement responsable au Québec et le deuxième au Canada.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de plus de 229 milliards de dollars. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Renseignements :

<i>À l'intention des journalistes uniquement</i>	<i>À l'intention des investisseurs</i>
Richard Lacasse Relations de presse, Mouvement Desjardins 418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163 media@desjardins.com	Service des relations avec la clientèle 1 866 666-1280